



**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

Rome, 27–28 mai 2004

## **RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

**Point 5 de l'ordre du  
jour**

### **AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003**

***Pour information\****

# F

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2004/5-D**  
6 avril 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

\* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur associé des opérations, Département des opérations (OD): M. J. Wickens tél.: 066513-2758

Chef du Service de la programmation (ODP): Mme G. Jerger tél.: 066513-2501

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2003, le Directeur exécutif a autorisé, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, 13 augmentations budgétaires pour des projets approuvés. Ces augmentations représentent une valeur de 4 680 324 dollars E.-U. en produits alimentaires et un coût total pour le PAM de 8 793 256 dollars. Les chiffres détaillés et les motifs de chaque augmentation figurent ci-après.



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre du projet	Budget actuel	Révision autorisée		Montant de l'augmentation
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
<b>EUROPE ORIENTALE</b>				
<b>Géorgie 10211.0</b> Secours et aide au redressement en faveur des groupes vulnérables	11 989 661	23 362 625	11 989 661	23 845 473
<u>Motif de la révision</u>				
Augmentation des CAD aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs.				
<b>RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>				
<b>Colombie 06139.0</b> Aide aux personnes déplacées par la violence en Colombie	4 190 561*	7 756 709*	4 198 421*	7 765 119*
<u>Motif de la révision</u>				
Ajout de 5,3 tonnes d'huile végétale et 6,2 tonnes de sucre				
<b>MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET MÉDITERRANÉE</b>				
<b>Afghanistan 10233.0</b> Aide alimentaire visant à restaurer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages en Afghanistan	158 448 979	337 543 556	158 570 334	337 786 816
<u>Motif de la révision</u>				
1) Remplacement, sur la base de la valeur, de 17 757 tonnes de blé par 6 633 tonnes de riz. 2) Remplacement de 227 tonnes d'huile végétale par la même quantité de ghee. 3) Ajout de 443 tonnes de sucre et 17 tonnes de mélange blé-soja.				



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLEGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003 (en dollars)**

IPSR APPROUVEES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLEGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003 (en dollars)						
Région, pays, numéro et titre du projet	Budget actuel	Révision autorisée	Montant de l'augmentation			
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût total pour le PAM	
<b>ASIE</b>						
<b>Bangladesh 10045.1</b> Aide aux réfugiés du Myanmar	2 588 180	4 086 693	2 866 880	4 419 216	278 700	332 523
	<u>Motif de la révision</u>					
	Ajout de 50 tonnes d'huile végétale et 387 tonnes de riz.					
<b>Cambodge 06038.1</b> Aide alimentaire destinée à des activités de redressement et de remise en état	38 548 729*	68 625 228*	38 548 729*	69 944 262*	0	1 319 034
	<u>Motif de la révision</u>					
	Augmentation des coûts de transport extérieur aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs.					
<b>Cambodge 06038.1</b> Aide alimentaire destinée à des activités de redressement et de remise en état	38 548 729*	69 944 262*	39 004 565*	70 759 925*	455 836	815 663
	<u>Motif de la révision</u>					
	1) Ajout de 1 175 tonnes de riz dans l'assortiment alimentaire. 2) Remplacement, sur la base de la valeur, de 550 tonnes d'huile végétale et 285 tonnes de produits divers par 835 tonnes de riz. 3) Augmentation des cotis de transport extérieur de 150 000 dollars E.-U. aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs.					
<b>Myanmar 10066.1</b> Aide aux rapatriés et aux groupes vulnérables de l'État de Rakhine Nord au Myanmar	3 366 000	7 003 763	3 366 000	7 031 199	0	27 436
	<u>Motif de la révision</u>					
	Augmentation des autres COD aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs.					



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre du projet	Budget actuel	Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût total pour le PAM
<b>AFRIQUE ORIENTALE</b>					
<b>Érythrée 10192.0</b> Aide alimentaire aux personnes victimes de la guerre et de la sécheresse en Érythrée	21 440 845	46 834 781	22 206 745	47 749 900	765 900
			<u>Motif de la révision</u>		
	Ajout de 333 tonnes de conserves de poisson.				
<b>Érythrée 10192.0</b> Aide alimentaire aux personnes victimes de la guerre et de la sécheresse en Érythrée	22 206 745	47 749 900	22 578 255	48 213 904	371 510
			<u>Motif de la révision</u>		
	Ajout de 481 tonnes de sel iodé et 135 tonnes de conserves de viande.				
<b>Somalie 10191.0</b> Aide alimentaire destinée à une intervention prolongée de secours et de redressement en Somalie	11 251 788	48 041 251	11 973 239	49 947 061	721 451
			<u>Motif de la révision</u>		
	1) Ajout de 90 tonnes de sucre, 222 tonnes d'aliments composés, 136 tonnes de légumineuses, 90 tonnes d'huile végétale et 699 tonnes de céréales. 2) Augmentation des autres COD et du CAD aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs.				
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>					
<b>Zambie 10071.0</b> Aide alimentaire aux réfugiés de l'Angola et de la République démocratique du Congo	12 816 679	25 282 571	13 056 679	25 723 768	240 000
			<u>Motif de la révision</u>		
	Ajout de 60 tonnes de rations humanitaires quotidiennes.				



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2003 (en dollars)**

<b>Région, pays, numéro et titre du projet</b>	<b>Budget actuel</b>		<b>Révision autorisée</b>		<b>Montant de l'augmentation</b>	
	<b>Coût des produits alimentaires</b>	<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>Coût des produits alimentaires</b>	<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>Coût des produits alimentaires</b>	<b>Coût total pour le PAM</b>
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>						
<b>Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.1</b>  Aide alimentaire ciblée dans le cadre de l'opération de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés en Guinée, en Sierra Leone, au Liberia et en Côte d'Ivoire	27 358 246	57 831 746	28 854 300	59 432 524	1 496 054	1 600 778
<u>Motif de la révision</u>						
Augmentation de la valeur des produits aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs de ces produits.						
<b>Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.1</b>  Aide alimentaire ciblée dans le cadre de l'opération de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés en Guinée, en Sierra Leone, au Liberia et en Côte d'Ivoire	28 854 300	59 432 524	29 075 958	59 669 698	221 658	237 174
<u>Motif de la révision</u>						
Augmentation de la valeur des produits aux fins d'alignement du budget sur les coûts effectifs de ces produits.						
<b>Résumé</b>						
Le coût total des augmentations budgétaires susmentionnées s'établit comme suit:						
<b>Coût des produits alimentaires</b>	<b>4 680 324 dollars</b>			<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>8 793 256 dollars</b>	

(\*) Valeur correspondant au solde des engagements lors du transfert des données au système WINGS.

